

nous sommes conscients du fait qu'il existe des sociétés de portefeuille. Je pense qu'il y a des désaccords concernant le succès de certaines d'entre elles, mais nous faisons effectivement une ou deux recommandations précises dans le Rapport qui seraient utiles aux fonds à capital fixe dans leurs activités.

Je pense, néanmoins, qu'il nous paraît encore, après un siècle ou deux pendant lesquels nous nous sommes fiés au secteur privé pour s'occuper de ce problème de l'importance croissante de la propriété et de la mainmise étrangères que nous devrions peut-être envisager de prendre des mesures plus audacieuses et plus précises que celles que nous avons prises dans le passé. Je pense que, dans le contexte canadien, une société telle que la société de Développement du Canada peut paraître énorme, mais elle n'est pas énorme si vous la comparez à la *General Motors* ou à un certain nombre de ces autres firmes multinationales qui existent déjà. Une telle société ne s'est pas créée d'elle-même au Canada et je suis loin d'être porté à prédire que cela arriverait automatiquement.

Je suis persuadé que l'efficacité du secteur privé va augmenter et nous faisons quelques recommandations qui ont pour but d'aider à cette tentative, telles que des réductions tarifaires, des modifications à la loi anti-monopoles, etc. Je pense que nous devons prendre conscience que, pendant que nous faisons ces changements, il est possible que d'autres pays aussi vont améliorer la qualité de leurs investissements. Il est donc très difficile de gagner d'une manière absolue dans ce genre de course, et il nous a paru que peut-être le succès même de ces accumulations de capital géantes aux États-Unis milite en faveur d'une tentative de produire une espèce d'équivalent canadien de cela, et, si cela ne se produit pas spontanément, alors il faudrait que ce soit une organisation d'un type tel que la société de Développement du Canada qui, en quelque sorte, reçoive un certain élan du secteur public, du gouvernement.

M. Flemming: J'ai trouvé cela dans la réalité pratique, et ceci ne s'applique à aucun individu en particulier; je pense que cela s'applique à nous tous—nous devenons parfois un peu obsédés par une idée générale et nous devenons presque obsédés par le nom en général; nous songeons à apposer une certaine étiquette sur une chose et nous considérons—et cette remarque n'est dirigée contre personne—que le fait même d'y apposer cette étiquette donnera à la chose des pouvoirs miraculeux.

En réalité, dans la pratique et l'expérience nous trouvons que cela ne se produit pas et ainsi, monsieur Watkins, nous trouvons que, dans notre partie du pays, nous avons des opérations de la part de sociétés à contrôle

étranger; nous avons une industrie très importante de pâte à papier qui, je pense, est contrôlée par du capital belge, mais je dois dire que je n'entends jamais de griefs à ce sujet; ils paient un bon prix pour leurs matières premières; ils paient bien leurs travailleurs; ils font preuve de civisme.

Il me semble que nous ne devons pas avoir, au départ, l'idée que tout ce qui appartient à des étrangers nuit nécessairement au pays. Je suis certain que l'objet général de votre étude était de préciser ce qui pouvait se faire. Il se trouve que je suis de ceux qui croient que ces grandes sociétés, de temps à autre, devraient mettre une certaine partie de leurs actions de participations en vente à l'intention des acheteurs Canadiens. Je pense qu'ils devraient le faire dans leur propre intérêt, sans parler de l'intérêt du pays où ils se trouvent, qui, dans le cas présent, est notre pays.

Pour revenir à toute la question du développement, je suis plutôt inquiet de ce que nous allons reconnaître que nous n'avons pas d'organisation et que nous sommes incapables de créer une organisation en utilisant la compétence et l'expérience de gens qui ont beaucoup d'expérience dans le développement de l'ensemble de notre économie générale; de ce que nous ignorons cela entièrement et que nous instituons quelque chose de nouveau. C'est là la question, et je crois, monsieur Watkins, que vous avez répondu à cela il y a quelques minutes en disant que vous avez, en fait, exploré en entier le domaine du secteur privé mais que vous aviez le sentiment, à la suite de votre étude, que vous étiez prêt à recommander la création d'une corporation de développement plutôt que de donner suite à l'idée du secteur privé. Cela est-il exact?

• 1125

Le professeur Watkins: Cela est exact, oui. Au même moment, nous faisons des recommandations, comme je l'ai suggéré, qui ont pour but d'améliorer l'efficacité du secteur privé lui-même. Il nous est apparu, particulièrement en nous fondant sur le travail accompli par le Conseil Économique, qu'il y a dans le système d'éducation canadien, pris dans son ensemble, des déficiences, plus spécialement dans la formation des cadres supérieurs, et il est difficile de savoir exactement ce que le gouvernement fédéral est en mesure de faire dans ce domaine. Il a, en fait, des programmes de formation de la main-d'œuvre, et ceux-ci devraient être utilisés le plus possible afin de tenter de corriger cette déficience car, en un sens, la propriété étrangère vient combler un vide.

M. Flemming: Je ne veux pas nommer une société en particulier, mais je lisais l'autre jour que la «*Montreal Trust*» et le «*Syndicat de Placements Limitée*» se sont, jusqu'à un